



# ANALYSE des STRATEGIES REGIONALES



**Dominique VIAL, consultante Cabinet AMNYOS**

**Cécile WEIDMANN, chargée d'ingénierie AgroSup DIJON**

## Cadre de l'analyse

Les synthèses des stratégies régionales demandées par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche aux D(R)AAF dans son instruction technique

## Objet :

Actions à conduire au niveau régional dans le cadre de l'appropriation par l'enseignement agricole du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

# Actions à mettre en œuvre au niveau régional avant la promulgation de la Loi :

1. Engager des **échanges avec les représentants régionaux des secteurs économiques** relevant du ministère
2. Animer un temps d'**échanges avec les directeurs d'EPLEFPA et de CFA** sur la réforme
3. Construire un **projet de stratégie régionale de l'apprentissage** dans l'enseignement agricole.
4. Evaluer les **besoins en compétences nouvelles nécessaires à la mise en œuvre de la réforme** dans les établissements d'enseignement agricole.

# Une analyse pour quoi ?

Pour donner à voir les **diversités d'approches et le panel des possibles** exposés dans les documents de synthèse

Pour permettre aux régions **d'envisager des pistes** qu'elles n'ont pas encore explorées et d'approfondir le travail engagé.

Pour construire **l'ingénierie du plan d'accompagnement**

# Une analyse par qui ?

**AgroSup Dijon**, coordonnateur de cette analyse des stratégies régionales s'est entouré des compétences du **cabinet Amnyos**.

- Lecture croisée AgroSup Dijon-Eduter Ingénierie et Amnyos Consultants
- Analyse à partir d'une **matrice co-construite**
- Synthèse de l'analyse, conditions de réussite et points de vigilance par le cabinet Amnyos
- Perspectives par AgroSup Dijon

# Echelles d'observation

## Au niveau des établissements :

- Ce que dit la loi
- Ce que cela pose comme questions
- Les réponses proposées dans les stratégies régionales

## A l'échelle régionale :

- Sur le lien emploi-formation
- Sur la mise en œuvre opérationnelle.

# Méthodologie retenue

## 6 thématiques

- Fonction Management Pilotage
- Fonctions support
- Fonctions pédagogiques
- Partenariat socio-professionnels
- Autres OF et Système éducatif
- Individus bénéficiaires des formations

## Grille d'analyse :

Liste de critères et d'indicateurs classés par thématique dans la matrice.

Matrice renseignée par région, analyse croisée.

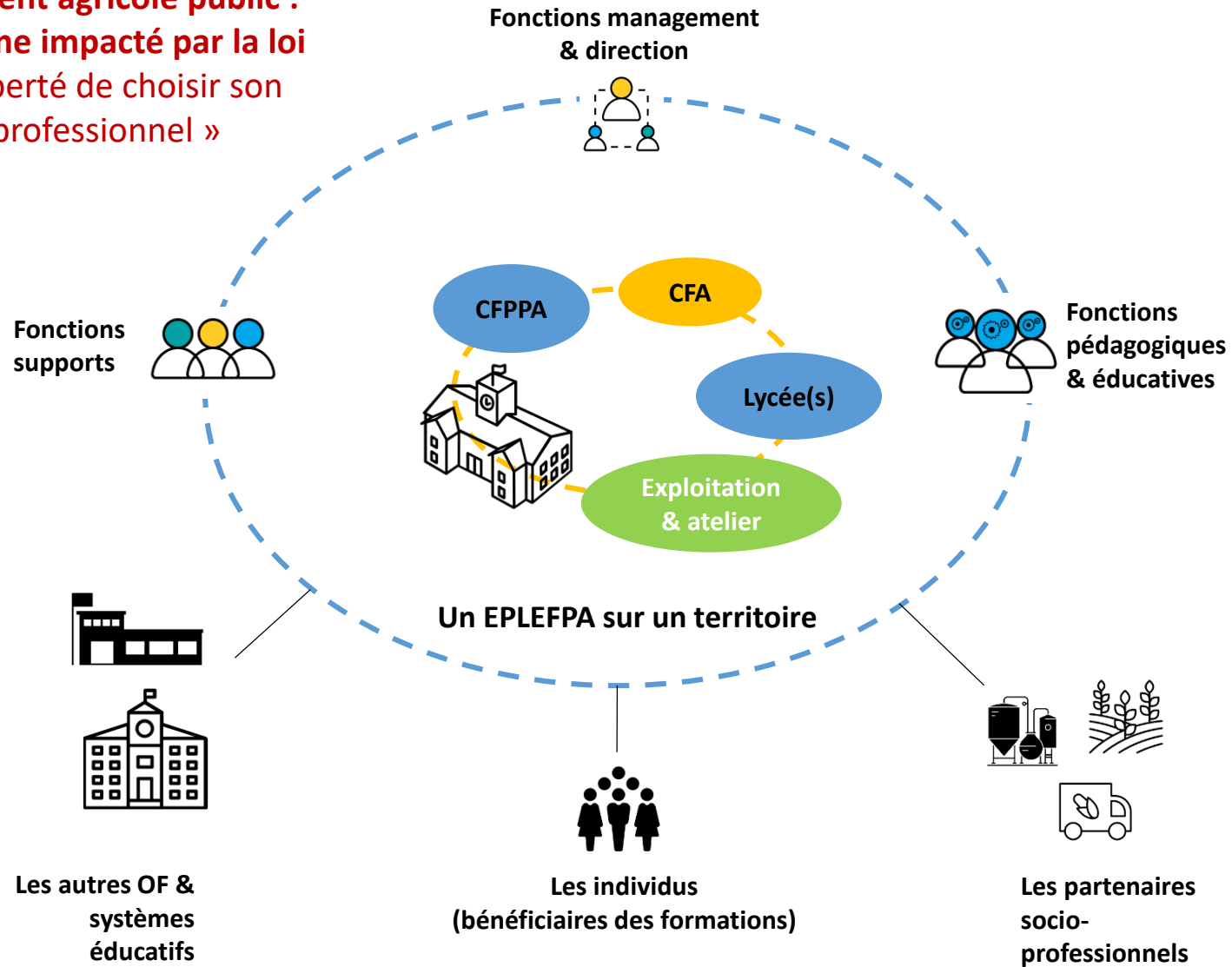


# Synthèse des résultats





**L'enseignement agricole public :**  
**un écosystème impacté par la loi**  
« pour la liberté de choisir son  
avenir professionnel »



# 1. Les changements induits au sein des EPLEFPA

- La fonction pédagogique
- Les fonctions supports
- La fonction managériale et de direction

# 1.1 La fonction pédagogique

## Notre lecture de la loi :

- Nouvelle définition de l'action de formation,
- Certifications à validité limitée dans le temps et à découper en blocs de compétences,
- Évolution du régime et de la création de la certification,
- Nouvelles missions des CFA en matière d'accompagnement.

# 1.1 La fonction pédagogique

## Notre lecture des notes régionales :

- Des atouts :
  - Des pratiques rôdées : mise en œuvre des unités capitalisables, du positionnement à l'entrée en formation, de l'individualisation des formations, la FOAD, les formations en situation de travail, etc.
  - Un réseau en matière d'ingénierie facilement mobilisable
  - Des UFA placées au sein des CFPPA : une « infusion » facilitée
- Des contraintes :
  - Un processus de fusion des Régions inachevé (ralentisseur)
  - Un calibrage des moyens resté inconnu / incertain (crainte)
  - Un positionnement instable des diplômes et titres (crainte)

## 1.2 Les fonctions support

### Notre lecture de la loi :

- Intégration des CFA dans le champs de la formation professionnelle : de nouvelles obligations et un nouveau régime à adopter
- Évolution des modalités de financement des CFA
- Un CPF ouvert et promu

## 1.2 Les fonctions support

### Notre lecture des notes régionales :

- Des atouts
  - Des EPLEFPA engagés dans des démarches « qualité »
  - De nombreuses compétences développées par les plans nationaux et régionaux annoncés en matière d'accompagnement des personnels et des établissements
- Des craintes :
  - L'équilibre financier de certains CFA (et CFPPA)
  - La maîtrise des nouveaux process (financier, accueil des individus, etc.)
- Et des « absences » ...
  - Monétarisation et désintermédiation du CPF

## 1.3 Les fonctions management & direction

### Notre lecture de la loi :

- Les CFA doivent se déclarer organismes de formation et les organismes de formation peuvent accueillir des apprentis
- Un important transfert de compétences :
  - Pilotage par les branches, et non plus par les Régions (ouverture / fermeture CFA)
  - Une reconfiguration des acteurs situés de l'environnement de l'EPLEFPA mais surtout au niveau régional
- Un changement dans les organisations du travail

## 1.3 Les fonctions management & direction

### Notre lecture des notes régionales :

- Pas évoquées en tant que telles mais présentes par la recherche d'un modèle de pilotage le plus adapté
- Des atouts :
  - Mise en place d'une stratégie de réseautage
  - 35 ans d'histoire façonnée par les Conseils régionaux
- Des contraintes :
  - La gestion des moyens (dont humains)



## 2. Les changements induits à l'extérieur des EPLEFPA

- Les partenaires socio professionnels
- Les autres OF et systèmes éducatifs
- Les individus

## 2.1 Les partenaires socio professionnels

### Notre lecture de la loi :

- Détermination du « coût contrat »
- Renforcement du rôle de la Région dans la politique régionale d'orientation
- Rapprochement des régimes d'alternance
- Création d'une aide unique (versée par l'État)

## 2.1 Les partenaires socio professionnels

### Notre lecture des notes régionales :

- Représentations régionales inégales
  - Branches et/ou des employeurs
  - Interprofession (à travers les Chambres d'agriculture)
- À la recherche du bon maillage

## 2.2 Les autres OF et systèmes éducatifs

- **Notre lecture de la loi :**
  - Réforme de la voie professionnelle
  - Intégration des CFA dans le champs de la formation professionnelle et tout OF peut se déclarer CFA
  - Rapprochement des régimes d'alternance

## 2.2 Les autres OF et systèmes éducatifs

### Notre lecture des notes régionales :

- Crainte des concurrences (public / privé)
- Crainte des concurrences (diplômes / certificats de branches)
- Déploiement de stratégies pour se protéger
  - Rassembler largement
  - Développer la qualité
- Régulation régionale avec les outils existants (CREFOP, CPRDFOP, etc., mais aussi PRIC, etc.)

## 2.3 Les individus

### Notre lecture de la loi :

- Évolution du contrat d'apprentissage
- Simplification des conditions de rupture du contrat
- Nouvelles voies d'accès : CPF de transition professionnelle et CPF
- Autonomisation des individus et modularisation du diplôme (blocs de compétences)

## 2.3 Les individus

### Notre lecture des notes régionales :

- Une grande diversité de situations
- L'individu n'est cependant pas (encore) replacé au centre du système (le mettre en situation de choisir)
- Objectif évoqué : détacher l'individu de son statut pour ouvrir les principes de la mixité (publics, parcours)

# En conclusion

## Ce sera plus facile s'il existe :

- Une dynamique forte de réseautage
- Une relation étroite avec le monde professionnel
- Une dynamique forte d'innovation pédagogique

## Et si se développe une vigilance accrue :

- Sur le dynamisme de certaines branches et/ou interprofession
- Sur la relation à l'enseignement agricole privé (lié aux familles sous contrat), entre concurrence et complémentarité
- Sur la place de l'Etat en région (ne pas sortir du quadripartisme ?)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# PERSPECTIVES



# Des stratégies

Qui doivent garder en ligne de mire les **visées de la loi**

Elaborées au niveau de la DRAAF, voire du SRFD : **à consolider au niveau des EPLEFPA** et des centres.

**Libres** : sans « plan type », les synthèses sont variées, originales, qui ne peuvent être classées dans des typologies de stratégies.

**Contextualisées** : pas de solutions « recette », les stratégies ont pour fondations entre autres, les politiques régionales antérieures, les contextes socio-économiques, et les cartes des acteurs de la formation

# Des compétences à mobiliser

Relevant des trois fonctions, autour de situations clés :

- **Pilotage organisationnel** intra et supra EPLEFPA, **projet** d'établissement, **management** du changement, gestion des **compétences** ...
- Gestion **administrative et financière**, **gestion commerciale**, **ingénierie des parcours multimodaux**, relation « client »...
- Accueil des apprenants, **positionnement et accompagnement**, **individualisation et personnalisation**, **modularisation**, formation en **situation de travail**, appui aux **entreprises**,...

# Et des atouts sur lesquels s'appuyer

Des EPLEFPA organisés tels des Campus des Métiers et des Qualifications (**CMQ**)

Des CFA qui maîtrisent la **pédagogie de l'alternance**

Des CFPPA aguerris à la construction de **parcours individualisés**

Des **CdR**, des espaces propices à la multimodalité des formations

Des **instances** telles que le CEF, à mettre à profit des stratégies

Des **réseaux** de partage et de mutualisation

Une **politique qualité** bien engagée dans de nombreuses régions



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE  
Plan  
d'ACCOMPAGNEMENT  
VERS UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ  
DE COMPÉTENCES

MERCI DE VOTRE ATTENTION



AGRO  
SUP  
DIJON



amnyos  
groupe





Siège social  
11, avenue Philippe Auguste  
75011 **PARIS**  
Tél : 01 43 13 26 66 –  
fax : 01 43 13 26 65

26 boulevard du Docteur Petitjean  
21079 **DIJON**

Dominique VIAL

Cécile WEIDMANN

Vincent CIBOIS

Ghislaine NOUALLET

Magali PICHOT